



Direction de RESIF : appel à candidatures

Le RESIF (Réseau sismologique et géodésique français) est un équipement national d'excellence, réparti sur l'ensemble du territoire français, pour l'observation et la compréhension de la Terre interne. Il s'agit d'un dispositif ambitieux permettant d'acquérir de nouvelles données géophysiques de qualité (sismologie, géodésie, gravimétrie) et ainsi de progresser dans notre compréhension de la dynamique de notre planète et dans l'identification des risques et des ressources naturelles, afin de mieux les gérer.

Cet instrument s'intègre aux dispositifs européens (EPOS) et mondiaux permettant d'imager l'intérieur de la Terre dans sa globalité et d'étudier de nombreux phénomènes naturels.

Placé sous la tutelle du Bureau central sismologique français (BCSF), du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) et coordonné par le CNRS-INSU, le RESIF est construit sous forme d'un consortium de 18 organismes de recherche et d'établissements académiques français¹.

Financé essentiellement en tant qu'Infrastructure de Recherche (IR) et dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (Equipex RESIF-CORE), RESIF est piloté par un Comité Directeur et mis en œuvre par un(e) directeur/directrice et une équipe exécutive qui s'appuient sur les équipes et laboratoires de géophysique des Observatoires des Sciences de l'Univers² de l'ensemble du territoire et du CEA.

Le/La Directeur/Directrice de RESIF est nommé-e par le Comité Directeur de RESIF pour une période de 4 ans, renouvelable une fois. Le mandat de l'actuelle directrice, Helle Pedersen, arrive à son terme en février 2016. Afin d'assurer une transition, le Comité Directeur de RESIF a décidé d'identifier, dès le début 2015, d'éventuel-le-s candidat-e-s à cette responsabilité collective afin de permettre aux candidat-e-s de prendre la mesure du travail à fournir et de proposer un projet de développement pour RESIF sur 2016-2020. Il est attendu que le/la candidat-e qui sera retenu-e soit ensuite intégré-e au Bureau de RESIF dès la rentrée académique 2015-16 et participe activement au travail de direction pendant une période de transition de six mois.

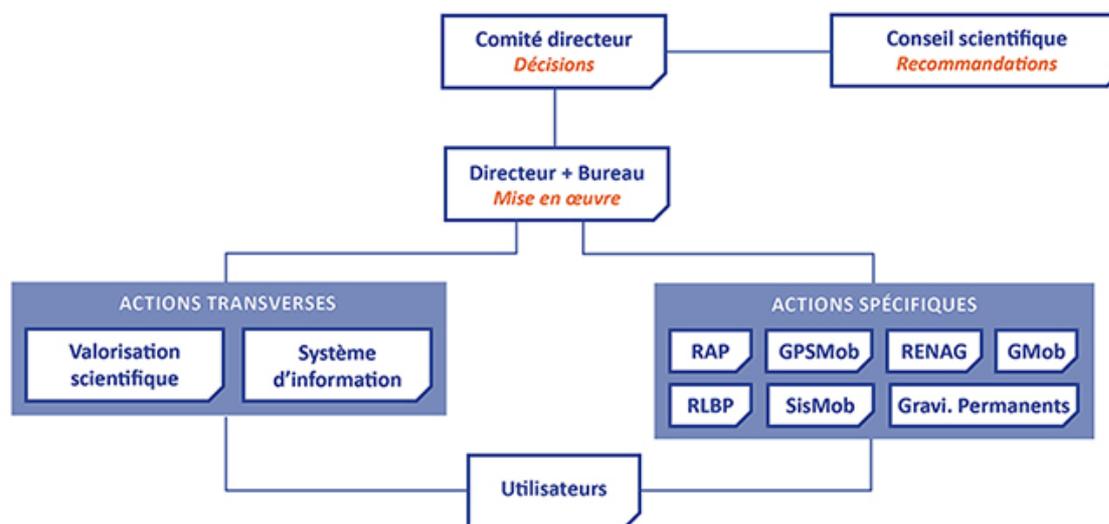
Le/La directeur/directrice de RESIF est responsable de l'équipe exécutive de RESIF, et doit à ce titre assurer la mise en œuvre des décisions du Comité Directeur d'une part et d'autre part être force de proposition auprès du Comité Directeur pour les évolutions et la gestion de RESIF. Le/La directeur/directrice présente au Comité Directeur de RESIF un bilan scientifique, technique et financier annuel et lui propose un projet annuel pour validation, en prenant en compte les recommandations du Conseil Scientifique externe (*Scientific Advisory Board*) de RESIF.

Le/La directeur/directrice s'appuie sur des collaborateurs proches, notamment sur le Bureau et les responsables scientifiques des Actions Transverses et Spécifiques (voir schéma) auxquelles il/elle prend activement part notamment via sa participation aux comités de pilotage associés. Le/La directeur/directrice travaille par ailleurs en collaboration avec le Président du Comité Directeur de

1 – BRGM, CEA, CNES, CNRS/INSU, Ifremer, IFSTTAR, IGN, IPGP, IRD, IRSN, OCA, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand, Université Joseph Fourier Grenoble, Université de Montpellier, Université de Nantes, Université Nice – Sophia-Antipolis, Université de Strasbourg, Université Toulouse III – Paul Sabatier

2 – EOST, IPGP, OCA, OMP, OPGC, OREME, OSUG, OSUNA

RESIF et avec le président du Conseil Scientifique externe, en lien étroit avec le CNRS-INSU, coordinateur du Consortium RESIF.



Le/La directeur/directrice doit assurer la promotion et la présence de RESIF dans les colloques, réunions et documents relatifs au domaine de la sismologie et de la géodésie. Il/Elle doit également assurer une bonne communication interne au sein de RESIF.

Liste, non exhaustive, des tâches 'quotidiennes' de la directrice actuelle

- Suivi général et animation des activités du Consortium RESIF
- Suivi des relations de RESIF avec EPOS (dont le portage est assuré par ailleurs)
- Interaction avec le Comité Directeur et son Président
- Participation aux comités de pilotage/direction des actions transverses et spécifiques (voir schéma) Préparation de la demande de financement annuelle de l'IR RESIF
- Suivi du projet RESIF-CORE ; préparation du budget annuel de l'Equipex RESIF-CORE et du bilan scientifique et technique annuel
- Préparation et suivi de la convention annuelle avec le MEDDE
- Préparation des demandes de soutien SOERE et du bilan annuel

A noter également qu'il faut prévoir un déplacement sur Paris en moyenne une fois par mois.

Le/La directeur/directrice est chargé-e de mission au CNRS-INSU et dispose d'un soutien de l'INSU et de la DT-INSU pour les tâches administratives liées à RESIF.

La charge de travail de direction de RESIF est estimée à environ 50% d'un temps plein.

Le/La directeur/directrice peut être chercheur (DR, CR ou équivalent), enseignant-chercheur (PR ou MCF) ou agent du CNAP (physicien ou physicien-adjoint) du champ de la géophysique. Pour un enseignant-chercheur, RESIF prend en charge une décharge de service d'enseignement de 50%, sous réserve de l'accord formel de l'établissement de rattachement. Pour un agent du CNAP, la direction de RESIF est assimilée à une tâche de service.

Il est demandé dans un premier temps aux candidat-e-s potentiel-le-s à la direction de RESIF de prendre l'attache de Helle Pedersen (helle.pedersen@ujf-grenoble.fr) et Pierre Soler (pierre.soler@obs-mip.fr).

Les dossiers de candidature (CV et lettre de motivation) sont ensuite attendus d'ici le 22 mai 2015.